

DÉCLARATION SOLENNELLE

En raison de la décision prise par le ministère de la justice de fermer le Conseil de Prud'hommes d'Etampes, l'Assemblée générale du Conseil de prud'homme a décidé à l'unanimité de suspendre les audiences à compter de ce jour. Les conseillers sont soutenus par le Barreau de l'Essonne, Frank Marlin, le député-Maire d'Etampes, les élus locaux et intercommunaux et l'ensemble des organisations syndicales.

La voix unitaire d'Etampes, relayée par les différentes instances administratives et politiques essonniennes n'a pas été entendue malgré toutes les démarches effectuées depuis plusieurs mois pour préserver une justice de proximité et de qualité.

